



Fédération Départementale
des Chasseurs de la Haute-Savoie

Impasse des Glaises
74350 VILLY-LE-PELLOUX
Tél. 04 50 46 89 21
Fax 04 50 46 88 89
e.mail : fdc74@chasseurs74.fr
<http://www.chasseurs74.fr>

Villy-le-Pelloux, le 21 décembre 2011

Destinataires :

- Mesdames, Messieurs les Maires de
Haute-Savoie

OBJET : Planning formation à l'examen du permis de chasser 2012

Madame, Monsieur le Maire,

Comme chaque année, notre Fédération organise des soirées de préparation à l'examen théorique du permis de chasser ainsi que des sessions de formation pratique obligatoire.

J'ai le plaisir de vous adresser ci-joint, le calendrier 2012 de ces séances, à toutes fins utiles d'information, de renseignements de vos concitoyens et d'affichage utile dans vos locaux.

Je vous remercie d'avance de votre aimable contribution à l'information des candidats intéressés et reste à votre disposition pour toute précision complémentaire.

Veillez croire, Madame, Monsieur le Maire, à l'assurance de mes salutations distinguées et les meilleures.

Le Président,
André MUGNIER.





Objet : EXAMENS PERMIS DE CHASSER Inscription aux formations et examens

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Veillez trouver ci-joint le formulaire d'inscription aux formations et examens du permis de chasser ainsi que le planning 2012.

Vous voudrez bien retourner ce document complété accompagné des pièces demandées ainsi que vos coordonnées téléphoniques :

- photocopie d'une pièce d'identité
- 2 photos d'identité normalisées (format 35 X 45) récentes et identiques
- certificat médical au verso du cerfa
- des documents ci-après relatifs aux obligations du service national de 16 à 25 ans :
 - Vous avez moins de 16 ans ou plus de 25 ans : aucun justificatif n'est à produire
 - Vous avez entre 18 et 25 ans : joindre le certificat de participation à la journée d'appel de préparation à la défense ou une attestation provisoire si vous n'avez pas encore participé à la journée d'appel, ce document comportant obligatoirement une date de validité ou une attestation individuelle d'exemption, exception : vous êtes une fille née avant le 1^{er} janvier 1983, vous n'avez aucun justificatif à produire
 - Vous avez entre 16 et 18 ans : il faut joindre une attestation de recensement ou le certificat de participation si vous avez déjà participé à la journée d'appel de préparation à la défense
- si vous êtes mineur(e) ou majeur(e) en tutelle, de l'autorisation de votre représentant légal
- de la déclaration sur l'honneur au verso du cerfa (à remplir et à signer par le candidat)
- d'un chèque ou mandat postal de 46 € ou 31 € (pour les mineurs) à l'ordre de l'Agent Comptable ONCFS
- un chèque ou mandat postal de 50 €, à l'ordre de la « FDC 74 » au titre de participation aux coûts de formation.

A l'adresse suivante :

Fédération des Chasseurs de Haute-Savoie
Impasse des Glaises
74350 VILLY LE PELLOUX
Téléphone : 04 50 46 89 21

Tout dossier incomplet vous sera retourné, votre inscription sera effective à partir du moment où votre dossier sera complet.

Vous recevrez par la suite une convocation pour participer aux formations obligatoires préalables aux examens du permis de chasser.

Restant à votre disposition pour tout renseignement, nous vous prions d'agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués et les meilleurs.

L'Administrateur,
Chargé de la Formation à l'Examen,
Franck METRAL



Fédération Départementale des Chasseurs de Haute-Savoie

PLANNING 2012

FORMATIONS ET EXAMENS DU PERMIS DE CHASSER

Veillez cocher la formation choisie

Pour la session 2 et session 3, merci de cocher le lieu de la formation théorique

SESSION 1

Formations théoriques	13 et 20 janvier	(19h - 22h) à Villy le Pelloux
Examen théorique	16 février	(matin ou après-midi) à Villy le Pelloux
Formation pratique	21 au 23 février	(1/2 journée) à Sillingy
Examen pratique	26 au 29 mars	(1/2 journée) à Sillingy

SESSION 2

Formations théoriques	2 et 9 mars	(19h - 22h) à Villy le Pelloux	<input type="checkbox"/>
Formations théoriques	16 et 23 mars	(19h - 22h) à Thonon	<input type="checkbox"/>
Examen théorique	19 avril	(matin ou après-midi) à Villy le Pelloux	
Formation pratique	9 au 11 mai 22 et 23 mai	(1/2 journée) à Sillingy	
Examen pratique	15 et 16 mai 21 mai 4, 11, 12 juin	(1/2 journée) à Sillingy	

SESSION 3

Formations théoriques	18 et 25 mai	(19h - 22h) à Villy le Pelloux	<input type="checkbox"/>
Formations théoriques	1 juin et 8 juin	(19h - 22h) à Sallanches	<input type="checkbox"/>
Examen théorique	5 juillet	(matin ou après-midi) à Villy le Pelloux	
Formation pratique	25 et 26 juillet 7 au 10 août	(1/2 journée) à Sillingy	
Examen pratique	20 au 23 août 17 et 18 septembre	(1/2 journée) à Sillingy	

SESSION 4

Formations théoriques	6 et 20 juillet	(19h - 22h) à Villy le Pelloux
Examen théorique	14 août	(matin ou après-midi) à Villy le Pelloux
Formation pratique	29 et 30 août 10 au 12 septembre	(1/2 journée) à Sillingy
Examen pratique	17 au 20, 24 septembre 9 et 10 octobre	(1/2 journée) à Sillingy

SESSION 5

Formations théoriques	21 et 28 septembre	(19h - 22h) à Villy le Pelloux
Examen théorique	24 octobre	(matin ou après-midi) à Villy le Pelloux
Formation pratique	12 au 14 novembre	(1/2 journée) à Sillingy
Examen pratique	26 au 28 novembre 3 au 5 décembre	(1/2 journée) à Sillingy

Examen de rattrapage pour échec : 19 janvier ; 14 mai

Formation chasse accompagnée : 28 juillet et 25 août matin

Document à retourner avec votre dossier d'inscription après l'avoir coché

Attention, ce planning peut-être légèrement modifié en cours d'année